Le Turlupin

N°8

Le journal de l'association Senlis Est quartier Saint Vincent

www.senlis-bastion.fr

Sommaire

1. Éditorial
2. Reportages
3. Notre Broc'Conte
4. Madeleine se souvient
6. Une construction innovante
8. Au temps des Capucins
10. Notre cadre de vie
11. Vigilance cambriolages
12. Le Turlupin en bref

Tel +33 3 44 53 03 05

Notre quartier est formidable !

Nous en sommes déjà au numéro huit de notre journal. A chaque fois nous cherchons avec un certain vertige, de nouveaux sujets à traiter. Raconter l'histoire et anecdotes de notre quartier ?

C'est important mais il est tout aussi essentiel de mettre à jour et partager cet « héritage commun » qui contribue d'année en année à nous rapprocher..

Nos adhérents restent fidèles à soutenir nos initiatives et beaucoup sont prêts à apporter leur contribution à la hauteur de leur compétence ou de leur généreuse disponibilité.

Lors de notre assemblée générale, nous avons été accueillis chaleureusement par nos voisines les sœurs Clarisses et nous leur avons rendu toute notre fraternelle amitié.

Un accueil de grande classe nous a été réservé pour le partage de la galette des rois, par Jean et Céline à l'Hostellerie de la Porte Bellon.Ils soutiennent fidèlement toutes les initiatives de notre association. Encore une preuve des liens qui se nouent peu à peu en notre quartier.

Le projet Broc'Conte superposant un vide grenier devant sa porte à l'idée un peu folle de réaliser un audio-guide pour smart-phone, a fédéré de façon incroyable de nombreuses disponibilités, tant pour s'inscrire en tant qu'exposants, que pour proposer tous services de rédaction de textes, de traductions, d'enregistrements, de communication. Une très belle réalisation collective prouvant une fois de plus l'implication de nos adhérents à s'approprier un patrimoine culturel commun.

Un grand merci à Madeleine qui bien volontiers nous fait partager avec humour ses souvenirs. Merci également aux propriétaires d'une maison innovante rue Saint Etienne, qui nous ont expliqué leur projet. Leur apport nous démontre bien que notre quartier n'est pas fait que de souvenirs, mais aussi que le futur, c'est maintenant !

Jacques Marie Broust
Président de l'association

Reportages

Notre assemblée Générale chez nos Sœurs Clarisses

Cette année encore, nous avons ~~encore~~ innové. Les années précédentes nous avions été accueillis par le lycée Saint Vincent, mais cette bonne relation n'a pas été renouvelée.

Les Sœurs Clarisses nous ont aimablement accueillis dans la salle commune de leur hôtellerie. Nous étions trente ou trente cinq, dans cette salle pas très grande mais au combien conviviale. L'abbesse Sœur Claire Alix nous a expliqué la vie de leur communauté.

Notre président a présenté le bilan de l'année 2012, un peu mitigé car les manifestations prévues pour le printemps n'ont pas été réalisées en raison d'un temps épouvantable. En revanche les journées du Patrimoine ont connu un grand succès, avec un temps magnifique malgré une affluence très diminuée par rapport à l'année précédente.

Pour 2013, l'évènement majeur prévu était l'organisation d'une "brocante devant sa porte". L'idée a été plébiscitée. Dans l'assistance il y avait bien la moitié qui se disait prête à participer. La Réunion a été suivie d'un buffet très apprécié.

Reçus comme des rois pour la galette

Reçus comme des rois ! Nous avons eu droit à un accueil de première classe par Jean et Céline, propriétaires de **l'Hostellerie de la Porte Bellon.** Nappes, verres et assiettes. Tout était parfait. Dans cette salle décorée avec goût, nous avons partagé la galette entre trente à trente cinq adhérents qui ont bravé le froid et même une belle averse de neige.
Le côté un peu stressant pour les organisateurs est de prévoir, ne serait-ce que cinq minutes avant l'heure du rendez-vous, le nombre de participants à une telle rencontre. Mais la confiance en la fidélité des adhérents fait que ce nombre de 30 à 35, reste d'une stabilité rassurante.
Une rencontre très sympathique où tous se sont plus à se connaître ou à se rencontrer. Des projets ont été évoqués tel celui de la future brocante devant sa porte.
Merci encore à nos hôtes.

Reportages

Notre Broc'Conte fut un triomphe…

Même lui était au rendez-vous ! Celui que nous attendions tous et sans lequel la journée n'aurait pas été aussi belle ! Lui, le soleil ! Il s'était levé tôt, tout comme les participants à cette première édition Broc'conte du quartier St-Vincent.
Saluons la municipalité qui a parfaitement joué notre jeu, les organisateurs efficaces et compétents, les bénévoles de la Compagnie Senlisienne du Patrimoine qui ont donné un air de fête à nos rues, les exposants plein de ressources et de bonne humeur, les habitants du quartier qui se sont faits complices de l'évènement et les 3000 visiteurs enthousiastes. Remercions également tous les membres de notre association pour leur investissement, leur convivialité, leur efficacité et la fierté qu'ils affichent à mettre leur quartier en vitrine.
Les visiteurs étaient unanimes : senlisiens ou pas, ils découvraient ou retrouvaient le quartier St-Vincent avec autant de plaisir. Ils se réjouissaient de dénicher sur chaque stand, les trésors des greniers, des caves, des garde-robes, les vestiges de passé proche ou lointain. Les exposants du quartier n'avaient pas ménagé leurs efforts pour exposer. Dès 8 heures du matin, le déballage battait son plein, on s'échangeait des idées, des prix, on s'offrait des cafés. Une fois les chineurs sur place, un grand soleil et une animation joyeuse se sont imposés.
Si les stands pouvaient sembler trop dispersés dans certaines rues, les promeneurs ont bien vite apprécié la promenade d'un endroit à un autre et nous ont fait part de leur plaisir à flâner, à marcher, (même sur les pavés), dans des rues entièrement rendues aux piétons.
Côté « affaires », les discussions s'avéraient parfois âpres. Au centime d'euro près, vendeur et acheteur négociaient « férocement ». Le sourire aux lèvres, tout le monde respectait les règles du jeu. Le marchandage était la règle, l'humour et la convivialité permanents au Rendez-vous Broc'conte.
« Chiner ailleurs et chiner autrement », tels furent donc les grands axes de cette mémorable manifestation. Les habitants du quartier ont su s'approprier leur patrimoine, ils l'ont évoqué avec fierté et éloquence, ils ont été nos meilleurs ambassadeurs pour la réussite de cette journée festive.
L'aspect novateur de ce vide-grenier reste toutefois la partie « conte ». Une application moderne et originale permettant « d'écouter » l'histoire des lieux sur Smartphone. La curiosité pour l'audio-guide a parfaitement fonctionné. Il était toutefois difficile d'écouter 24 textes en quelques heures mais les résultats sont très encourageants, une centaine de connexion avec une moyenne de 6 à 8 textes consultés. Certaines bornes info étaient peu visibles et bon nombre d'appareils n'étaient pas équipés pour recevoir les commentaires audio. Ce sont des points qu'il conviendra d'améliorer à l'avenir car l'initiative de la promenade commentée a été unanimement appréciée et plébiscitée.
Réussite totale donc pour cette grande première. Nous ne pouvons qu'espérer mieux encore et mettrons tout en œuvre pour que l'édition 2014 réunisse à nouveau les résidents du quartier Saint-Vincent dans ce projet festif et fédérateur.
Coup de chapeau et grand merci à tous.

Joëlle Bosschem

Madeleine se souvient

Saint-Vincent sous la botte…

Si Saint-Vincent nous était conté, il le serait certainement par Madeleine Chery qui y travailla sa vie entière. Son frère fit également partie du personnel. De 1936 à 1972, elle assura bon nombre de fonctions, passant de l'entretien à la cuisine (où sa mère exerçait déjà), à la lingerie, au service de table, à l'économat. Partout où il y avait besoin de bras et de courage, Madeleine était là.
Un grand merci à elle qui nous permet de découvrir la vie de cette institution pendant la dernière guerre.
Le père supérieur Rabel dirigeait à l'époque cette institution religieuse exclusivement réservé à l'éducation des garçons.

SENLIS (Oise) — Institution Saint-Vincent pendant la guerre. Année 1943

Prise de guerre par l'occupant, l'établissement scolaire des pères maristes dû laisser place à un hôpital sous contrôle allemand. Avant leur arrivée, la responsabilité de l'organisation des soins était confiée au Dr Chastel. Les actes de courage de ce médecin le condamnèrent très vite et il périt en déportation.
Il fallut donc trouver des locaux susceptibles d'accueillir tout à la fois, élèves, professeurs, surveillants ainsi que les pères et le personnel d'intendance. Des baraquements furent hâtivement construits rue Thomas couture (photo). Les élèves internes ainsi que les pères et certains surveillants logeaient dans un internat de fortune installé dans les jardins de maisons particulières : La maison Herbet rue de Meaux, La maison de la famille Lechatellier rue Bellon dont le fils, également grand résistant, fut, en représailles, déporté en Silésie. Pour la petite et triste histoire, il survécut et fut libéré le jour même de la mort de sa mère.
Les repas des élèves étaient pris rue Thomas Couture, la nourriture était bien maigre, les cartes d'alimentation obligées et les rations insuffisantes pour des enfants et adolescents affamés. Il n'était pas rare de voir certaines nuits, des pères maristes tirer une charrette à bras jusqu'à la ferme Genest de Borest pour y faire provision de tout ce qui manquait. La charrette était fort lourde sur le chemin du retour…
Il y avait aussi les « cochons cachés » ! Les bêtes étaient élevées avec la plus grande discrétion dans des endroits improbables et abattus plus secrètement encore. Il n'était pas question de partager le lard avec l'occupant (c'était pourtant la loi !) et Madeleine Chery évoque avec humour ces « cérémonies secrètes », pleines de bonne humeur où l'on détaillait le porc, préparait boudins, saucisses et morceaux choisis, destinés à l'institution.
Beaucoup de pensionnaires étaient cependant rentrés chez eux, mais il en restait une bonne vingtaine à nourrir au quotidien sans compter les externes qui eux étaient senlisiens ou venaient de villages proches.

Vous connaissez peut-être une personne qui a de longs souvenirs de la vie de notre quartier.
N'hésitez pas à nous contacter au :
06 19 56 09 71
ou
courriel :
jobo5@orange.fr

La complicité de Mme Vilain, tenancière du café face à Saint-Vincent, était précieuse. Elle informait les pères et le personnel de l'absence provisoire d'occupants, ce qui arrivait ponctuellement lors de changement de postes ou de brigades. Dans ces moments, il était possible pour les plus téméraires, de pénétrer par tous les moyens (escalade de murs incluse) dans l'enceinte de l'abbaye et de récupérer (ou dérober) tout ce qui pouvait l'être, tables, chaises, fauteuils, matériel divers, jusqu'à un frigidaire qu'il fut très difficile de déplacer jusqu'au refuge de la maison Lechatellier.
Des manières peu protocolaires pour des pères maristes, efficaces toutefois pour donner à leurs élèves un petit bonus de bien-être.
ON vola même un moteur électrique dans la buanderie au nez et à la moustache des allemands ! Les baraquements Thomas Couture en avait grand besoin et bon usage ! Les courroies de cuir de l'engin dérobées à cette occasion permirent même à certains de se fabriquer des chaussures…
ON vola aussi le linge des allemands dans la lingerie…
Toute chose ayant une fin, même une guerre, la Kommandantur informa enfin les pères maristes du départ imminent des occupants de Saint-Vincent. Ces derniers laissèrent imprudemment, dans l'actuel réfectoire des professeurs, (utilisé alors comme resserre et chambre froide) leurs baluchons et effets personnels, ceux-ci devant être pris en charge le soir même par un véhicule d'intendance militaire allemand.
Que croyez-vous donc qu'il advint ?
Oui, c'est bien cela ! Saint-Vincent se rebella encore et l'ON brûla les uniformes ennemis !
Ce fut ensuite l'époque de la chasse aux sorcières, aux collabos, aux règlements de comptes entre « les bons » et « les méchants », à la vengeance aléatoire, à la vindicte populaire…
Revenu du front russe, un prisonnier allemand, Albert Bazenze, fut affecté ensuite à l'institution pour y travailler au service de la communauté, juste retour des choses. Mais malade, il ne resta qu'environ deux ans à ce poste.

A la fin de la guerre, Saint-Vincent n'était plus qu'une coquille vide. De gros efforts allaient devoir être faits pour lui rendre sa vocation, son âme et son charme.
La rentrée d'octobre 1945 permis aux élèves de retrouver leur établissement scolaire, il fallut attendre un moment pour qu'il reprenne son aspect d'avant-guerre et que l'équipement des classes et dortoirs soit opérationnel et complet. Les occupants avaient tout détruit, tout emporté, il ne restait rien de ce qui avait été, mais la guerre était enfin terminée.
Les classes se remplirent, les uniformes changèrent. Du col Danton et de la casquette d'avant-guerre, l'uniforme passa au costume marine, cravate rouge et bleue, calot bleu, blanc, rouge. La discipline resta la même, du travail et de la prière, un père et un civil dans chaque dortoir. A chaque étage une pièce « cachot », avec seulement une table et une chaise. L'élève puni restait à l'isolement, repas pris à part et surveillance constante.
Avec le temps, Saint-Vincent reprit vie et changea. La mixité s'installa, la rigueur s'assouplit, les formations se diversifièrent. L'établissement a désormais le vent en poupe mais ces rappels de l'histoire doivent permettre à nos jeunes gens plein d'avenir, de regarder parfois derrière leur dos, de savoir d'où ils viennent et d'en tenir compte.

Joëlle Bosschem

Une construction innovante dans notre quartier

Peut-on innover dans une construction, avec des matériaux et des méthodes nouvelles dans notre ville aux multiples règlements de protections ?

La question devient de plus en plus d'actualité et les réponses de plus en plus compliquées.
En effet notre Ville, en vertu de son Histoire, de son architecture, de son environnement naturel de forêts et de cours d'eau ou de ses paysages pittoresques, cela à quelques dizaines de lieues de la banlieue parisienne, se trouve protégée par une sorte de millefeuille de règlements. Cette protection est surveillée étroitement sans concessions par la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui dispose de pouvoirs tentaculaires mais bien mal définis. La DRAC délègue aux Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine » (STAP), dont le directeur est un 'Architecte des Bâtiments de France', agréé par l'état, de donner un « avis » concernant toutes modifications des constructions ou des espaces naturels. Lorsque l'ABF se réfère à un règlement d'urbanisme, son avis est « conforme » c'est-à-dire que le porteur du projet doit s'y conformer. Personne, pas même le Maire ne peut y déroger. Dans l'absence de règlement l'ABF donne un avis simple. Si le projet ne s'oppose pas aux intérêts de la Ville, le Maire peut déroger à cet avis.
Le secteur de la ville, situé à l'intérieur des remparts médiévaux, est « sauvegardé » selon une loi Malraux, mise en application en 1966 par un « Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur ». L'application de ce PSMV, selon l'interprétation de l'ABF, concernerait à la fois l'esthétique mais aussi les méthodes de construction. En dehors du secteur sauvegardé, seule l'esthétique visible est concernée, cela afin qu'une construction ou une modification reste en harmonie avec son environnement naturel ou bâti.

Mais voici que depuis 2010, les lois dites « grenelle de l'Environnement » imposent que toutes constructions nouvelles doivent être conçues pour consommer le moins possible d'énergie dite « primaire » (bois, charbon, fioul, réseau gaz ou électricité…). Depuis janvier 2013, les constructions neuves doivent être conçues pour ne pas consommer plus de 50 kilowattheures, par mètre carré de surface habitable, par an. Pour arriver à un tel résultat, deux solutions sont en général exploitées : une isolation particulièrement étudiée, et la production de chaleur ne consommant pas d'énergie primaire, en utilisant les bons rayonnements du soleil de notre région, ou la *géothermie*.

Alors comment Mr. Voituriez a-t-il résolu son projet ambitieux de construire en la rue Saint Etienne, une maison de très haute technologie, utilisant des matériaux respectueux de l'environnement et surtout visant une consommation d'énergie largement en deçà des exigences actuelles.

A côté des immeubles récents de la rue Amyot d'Inville, la maison est construite sur une parcelle de terrain qui jadis était appelé la « falaise », car très en pente vers la Nonette. Des vignes y étaient certainement plantées jusqu'au 16° siècle. Elle fait face à l'ancienne église Saint Etienne récemment restaurée avec goût[1] . Non située dans le secteur sauvegardé, les contraintes demandées par les services de l'Urbanisme et l'ABF, étaient « seulement » des impositions d'esthétique : un alignement avec les immeubles voisins, en large retrait de la rue, un toit d'ardoises aux pentes définies, un revêtement mural d'un type et couleur défini, des fenêtres en bois de dimensions plutôt réduites et de partie supérieure arrondie pour ne pas trop choquer, face à l'ancienne Eglise.
Mais la gageure la plus remarquable est la conception de cette construction : Une structure entièrement en bois, une isolation thermique complète avec 30, parfois 40 cm de laine de roches, une chasse sans merci aux moindres « fuites » de calories.

[1] Voir article du Turlupin N°6

La Géothermie a été choisie pour le chauffage et la production d'eau chaude.
Permettez encore un peu d'explications techniques pour comprendre ce dont il s'agit.
Nous n'avons pas à Senlis de sources d'eaux chaudes comme en Islande. Alors le principe est d'utiliser une « pompe à chaleur ». Comment ça marche ?
Cela fonctionne un peu comme un réfrigérateur, mais à l'envers. Votre frigo pompe de la chaleur à l'intérieur, cela fait du froid, pour la restituer dans un radiateur à l'arrière. Si la porte de votre frigo est ouverte la partie froide va se réchauffer, ce qui va augmenter la température du radiateur arrière.
Dans le cas de cet équipement de production de chaleur par géothermie, la partie froide est réchauffée par le sol au moyen de canalisations plongeant dans deux puits de 80 mètres de profondeur ! La partie chaude est distribuée dans la maison. La pompe à chaleur se charge d'échanger les circuits chauds et froids en faisant circuler un liquide genre glycol par de longues tuyauteries. Le tout est savamment régulé au moyen de thermostats eux même réglés par une centrale pilotable à distance par un simple Smartphone…

La technologie ne s'arrête pas là dans cette maison résolument « High Tech » comme on dit. Les points d'éclairage ainsi que les fermetures sont tous commandables à distance. Les interrupteurs d'éclairage sont obsolètes ! Ils sont remplacés par des mini-consoles de contrôle donnant accès à toutes les commandes.
La lumière naturelle sera apprivoisée. Puisque les fenêtres sur le sud, côté rue, seront, par obligation réglementaires, de dimensions relativement réduites, pas un rayon de soleil ne sera perdu : des cloisons internes en verre transmettront la lumière jusqu'aux moindres recoins de la maison.

Merci aux propriétaires[2] de nous avoir présenté leur maison. Nous leur souhaitons de grands moments de bonheur~~s~~ ainsi qu'à leur famille et leurs amis. Nous les félicitons pour cette initiative innovante, prouvant encore une fois la richesse de notre quartier, tant par son patrimoine que par ses habitants qui nous étonneront tous les jours.

J M B

[2] *Merci aux propriétaires d'avoir autorisé la publication de cet article.*

Notre Patrimoine

Au temps des Capucins

Marguerite de Valois et Bon-Secours.

Marguerite de France, devenue Comtesse de Senlis en 1582 par la volonté de son frère Henri III, dont le mariage avec le roi de Navarre (devenu Henri IV) avait été annulé en 1599, vint résider en notre ville. Le 28 Juillet 1610, la « Reine Margot » posa la première pierre d'un couvent de religieux « Capucins », à une demi-lieue de Senlis, à la côte Henry, lieudit l'Aulnay, dominant les marais de l'Aunette près d'une fontaine, à l'emplacement de l'actuelle chapelle de Bon-Secours. Terminée, la chapelle fut dédiée le 27 Juillet 1614 par le cardinal de la Rochefoucauld, qui n'avait pris possession de ses fonctions épiscopales que le 10 Novembre 1613.
Son successeur à Senlis, Nicolas Sanguin, y a laissé également de grands souvenirs par sa charité extrême et ses fondations comme le couvent et école de la Présentation.

En 1623, la peste était signalée.
Grâce aux mesures sévères prises par les échevins, le fléau fut tenu à distance, mais en 1624, une imprudence l'introduisit et, durant six ans, il sévit à l'état endémique. L'évêque Nicolas Sanguin, comme les Capucins, se prodiguèrent. Ceux-ci, après avoir séjourné momentanément à Saint-Lazare pour être plus près des malades, alors que leur couvent servait de lieu d'isolement pour les contagieux, obtiennent enfin du Roi en 1640 l'autorisation de s'y fixer, ce qui fut effectif en 1642. Le couvent, situé rue St-Yves-à-l'Argent, fut inauguré en 1643.

L'emplacement était un clos de vignes nommé « clos Ansoult » du nom de l'exploitant. Ce clos de vigne, comme il y en avait plusieurs à l'intérieur des remparts de Senlis appartenait aux moines de Saint Vincent.
Les Capucins font disparaitre la plupart des maisons bordant la rue à l'Est sur presque toute sa longueur, conservant seulement les caves du XIIIème. Avec les matériaux récupérés, ils construisent leur bâtiment conventuel de deux étages en bordure de la rue.
Cette partie comprenait au rez-de-chaussée un cloitre carré, les salles à usage général de la communauté, et aux premier et deuxième étages les cellules des Religieux. Les étages étaient desservis par un couloir éclairé par de petites fenêtres sur rue. Les escaliers, à chaque extrémité du bâtiment donnaient accès aux étages.
La chapelle même, dont il ne subsiste aucune trace en surface, se trouvait, suivant le plan de Delorme en 1772, en face de la rue de Bordeaux. Elle mesurait environ 40 mètres de longueur, orientée d'Est en Ouest, perpendiculairement à la rue. Le portail s'ouvrait en retrait de la rue sur un perron. Le chevet était plat. Une vue de Senlis de 1767 montre que la chapelle était dotée d'un clocher.
Comme devant chaque lieu de culte, il y avait en face de l'entrée une petite place avec un calvaire, dite place des Capucins qui servait de station lors des processions. Les Capucins restèrent en ce lieu jusqu'à la Révolution française.

A Senlis, quelques mois avant la Révolution

Avant la révolution, le Royaume était divisé en « Bailliages » qui étaient des circonscriptions juridiques. Le Bailliage provincial de Senlis avait pratiquement l'étendue d'un département, ce qui illustre l'importance administrative et juridique de Senlis. Le Bailliage comprenait lui-même d'autres subdivisions appelées « élections ».

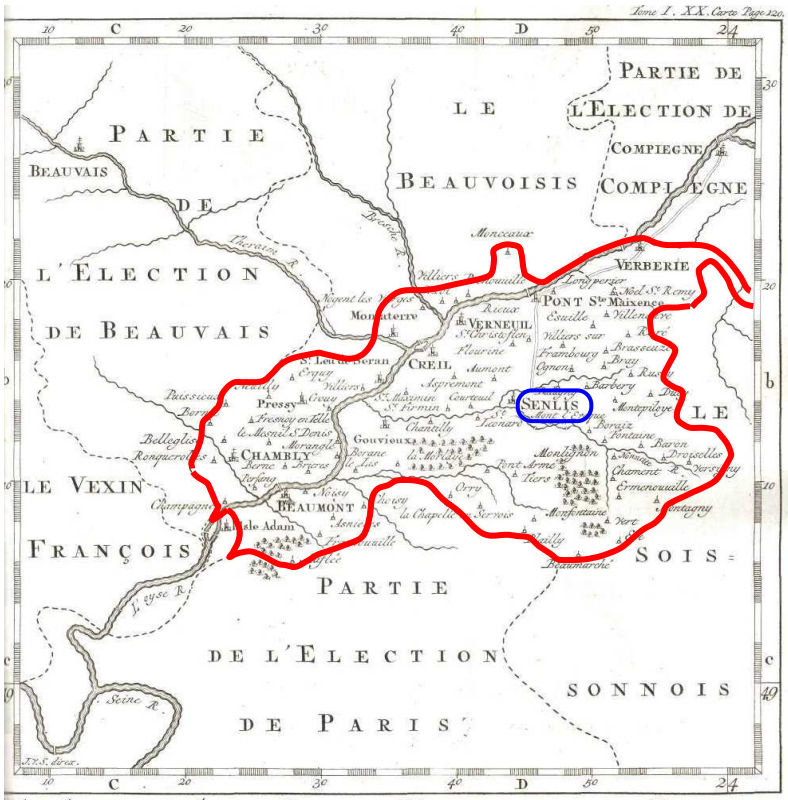

GÉNÉRALITÉ DE PARIS, ELECTION DE SENLIS.

Le 16 février 1789, le Procureur du Roi du Bailliage de Senlis a porté à la connaissance du maire et des échevins de la ville les lettres du Roi Louis XVI, signées à Versailles le 24 janvier 1789, signifiant la convocation des Etats-Généraux du royaume.
Le 25 février, les représentants de chaque corporation se réunirent afin de fournir son cahier de plaintes et doléances.
Le Tiers-état tenait ses séances en l'hôtel de ville, le clergé tenait les siennes au palais épiscopal, la noblesse tenait quant à elle ses séances en une des salles de l'abbaye de Saint-Vincent.

Le 11 mars, il y eut une assemblée générale des trois états du Bailliage provincial de Senlis *en la chapelle des Révérends Pères Capucins, située rue Saint Yves à l'Argent*. L'assemblée s'étant terminée sur de nombreuses réserves, protestations, oppositions, on décida que les trois ordres se retireraient dans leur chambre respective pour procéder chacun à la rédaction de son cahier de doléances et élire son député.

Le mardi 24 mars, s'est enfin tenue l'assemblée générale des trois états, en la chapelle des Révérends Pères Capucins, présidée par M. le duc de Lévis, grand Bailly, à l'issue de laquelle le Procureur du Roi prononça :
« Messieurs, vous avez procédé à la rédaction de vos cahiers de doléances, plaintes et remontrances et à l'élection de vos députés; nous requérons la proclamation en être faite ».

Le Grand Bailly a aussitôt proclamé les quatre députés à savoir :
- M Jean Baptiste Massieu, curé de Cergy, diocèse de Rouen, pour l'ordre du clergé;
- Lui-même, Gaston-Marc, Duc de Lévis; pour l'ordre de la noblesse ;
- M. Charles-Christophe Le Blanc, conseiller au bailliage et le sieur Nicolas-Pierre-Antoine Delorme, cultivateur, pour l'ordre du Tiers-Etat.

La proclamation faite, la lecture publique du cahier des trois ordres fut donnée. Ensuite, les députés ont prêté serment.

Le 22 Septembre 1792, le couvent des Capucins fut vendu aux Sieurs Souchet et Vernier, Parisiens, et, depuis ce temps, les propriétaires se sont succédé en divisant et démolissant cette demeure.

Jacques Marie Broust

Le Billet du Turlupin

Notre cadre de vie

Valoriser notre quartier, cette ambition a fait un grand chemin dans une volonté collective des habitants de notre quartier. Son but principal est de conserver et même d'améliorer notre cadre de vie ainsi que la convivialité de nos relations entre voisins. Nous avons fait le pari qu'en prenant peu à peu conscience de la richesse de notre patrimoine formé d'histoires de nos lieux, personnages célèbres ou de la mémoire de nos anciens, nous pourrions créer des liens d'appropriation collective.

Reconnaissant l'extraordinaire valeur culturelle de nos places et ruelles, nous pourrions inciter le plus grand nombre d'entre nous à les respecter et même les mettre en valeur.

Nous espérons que les locataires de notre abbaye multi-centenaire adhèreront à cette appropriation commune du patrimoine de ce quartier qui est tout autant le leur que le nôtre. Pour le moment, faute de transmission de telles valeurs, nos rues se transforment peu à peu en cour de récréation avec jeux de ballons, en lieu de pique-nique et de fumoir ou autres divertissements pour occuper le désœuvrement, en particulier pendant des heures ou normalement des cours devraient se dérouler. Plutôt que développer le respect des personnes et des lieux, l'insolence et l'affrontement deviennent peu à peu la règle.

Ne désespérons pas, un jour viendra où tous, habitants, lycéens et leurs encadrants se reconnaitront dans les richesses et les valeurs de ce quartier formidable et seront convaincus de la nécessité de le respecter.

La préservation de notre cadre de vie est en effet l'affaire de tous. Elle tient à peu de choses : que ce soit le respect des jours et horaires de sortie et de la nature des poubelles [3], ou encore le respect des emplacements de stationnement

Nous pouvons même aller plus loin : que ceux qui en ont la possibilité puissent fleurir leurs façades et trottoirs. C'est encore un pari, puisqu'un cadre bien entretenu et mis en valeur incite à son respect.

Nos édifices d'architectures militaires, seuls vestiges des remarquables constructions défensives dont les dernières configurations datent de la renaissance, restent toujours en grand danger.

Un énorme pan de muraille s'est écroulé rempart Saint Vincent. Les murs de « notre » Bastion sont également extrêmement fragilisés en raison de la végétation qui envahit de plus en plus les lieux. D'autres murs tant de propriétés privées que communales sont également en grand danger, certaines pierres n'étant plus scellées. On peut observer ces cas, rue des Bordeaux, ou au passage du « Trou Minguet » (prolongement de la rue de la tournelle Saint Vincent).

Ne pensons pas que la préservation de notre cadre de vie c'est l'affaire des autres. Chacun y a son rôle. L'intérêt collectif et la mise en valeur de notre patrimoine sont nos meilleurs arguments.

Un service aux personnes dans notre quartier

AD Services Séniors et Actifs
l'aide à domicile au quotidien

Toute assistance, aides aux actifs, personnes âgées ou dépendantes. Petits travaux, surveillance et entretien.

Renseignements

Martine Pichereau,
infirmière diplômée d'état
AD Services Séniors et Actifs du réseau AD Quotidien Agréé par le Conseil Général
Tél : **03.44.24.07.45**
e-mail : adservicessa@adquotidien.com
web : www.aide-a-domicile-senlis.com

[3] Voir le rappel des règles en page 12

L'œil du Turlupin

Vigilance cambriolages

L'an dernier à la période d'été, plusieurs voisins ont été victimes de cambriolage, la plupart perpétrés durant la journée, profitant d'une courte absence des habitants. Les auteurs de ces délits, pour opérer dans de telles conditions, doivent forcément effectuer des repérages et surveiller les moindres opportunités. Leurs fric-fracs ne devant pas durer plus de 15mn, leur instinct et expérience les dirigent vers des endroits classiques de rangement ou de cachette d'argent ou de bijoux. Notons qu'ils sont parfois équipés de détecteur de métaux.

Nous avons pris conseil auprès du Capitaine de la Police Municipale et noté les recommandations suivantes :

Vigilance citoyenne :

- Nos rues sont pratiquées par les résidents et quelques touristes un peu perdus. Mais on peut remarquer soit des voitures tournant plusieurs fois, soit des promeneurs au comportement anormal, pouvant faire penser à des opérations de repérage ou de surveillance. Il ne faut pas hésiter à en informer la Police. Toute information lui est utile, éventuellement le relevé des immatriculations de véhicules paraissant suspects. Bien entendu il ne faut pas que cela prenne une tournure de psychose.

Nos voisins sont précieux

- Utilisons nos bonnes relations avec nos proches voisins : informons les de nos absences, précisez leur que vous n'avez pas l'intention de déménager confions leur éventuellement les clefs de notre boite aux lettres ou du portail donnant sur la cour ou le jardin. Echangeons nos numéros de téléphones mobiles…

Des précautions de bon sens.

- Ne facilitons pas la tâche des gens mal intentionnés :
  - Ne pas laisser un message sur le répondeur téléphonique, du genre « *Nous sommes absents jusqu'au…etc..* ». Même chose sur notre courrier électronique. Mieux vaut effectuer un transfert automatique vers un autre poste ou adresse.
  - Ne pas laisser notre boite aux lettres, pleine. Demandons à un voisin de la relever régulièrement ou demandons à la poste de garder le courrier ou de le transférer.
  - Ne pas laisser les clés sous le paillasson ou sous un pot de fleurs.
  - En cas d'absence, même de courte durée, veiller à verrouiller toutes les portes et fenêtres facilement accessibles.
- Equipons nous de bons système de verrouillage et éventuellement d'alarme.
  - Mais confions notre installation à des entreprises sûres. Il est trop facile à une entreprise « bidon » ou au personnel peu sûr, d'« expertiser » notre maison pour connaître les endroits sensibles et les « accès discrets ». Cette précaution vaut pour toute entreprise qui, sous quelque motif que ce soit, viendrait examiner notre maison pour un devis 'tout à fait attractif'.

Opération « Tranquillité vacances »

La **Police Municipale** propose un service de passages réguliers chez nous, y compris d'entrer dans notre jardin (mais pas notre habitation). Il suffit de se rendre au poste de Police, 2, rue Léon Fautrat et de remplir un formulaire donnant toutes les précisions utiles pour la meilleure efficacité de leur service.

Plus nous serons nombreux dans notre quartier à demander ce service, plus les rondes de Police seront visibles et dissuasives.

Adresses utiles

Police municipale : permanence jour et nuit → **03 44 63 81 81**

Gendarmerie : Utiliser de préférence le **17 (***à privilégier pour les appels nocturnes)*

Internet : demander dans votre moteur de recherche *« ministère de l'intérieur contre les cambriolages ayez les bons réflexes »*

Le Turlupin pratique

Jours de sortie des poubelles (en zone B : intérieur des remparts)
- Les poubelles « noires » de déchets ménagers sont : dimanche, mardi ou jeudi à partir de 19h
- Les poubelles jaunes de déchets recyclables (papiers, cartons, tous emballages) : le mercredi soir à partir de 19h.
- Les déchets verts, le mercredi soir sauf les mois d'hiver à partir de 19h.

Pour les encombrants : (mobilier, fauteuils,..,sauf gravats, pots de peinture et appareils électriques) peuvent être ramassés sur rendez-vous au :**N° tel = 0 800 00 10 98**

Attention, un délai d'au moins deux semaines est possible. Vous devrez, après avoir convenu d'un rendez-vous, déposer vos encombrants **devant votre porte.**

Alexandre REVILLOT
20, rue des Bordeaux
60300 SENLIS
Tél : 06 78 79 68 17
alexandre.revillot@hotmail.fr

Tous travaux

Neuf & rénovation
Intérieur & extérieur
Peinture-enduit
Pose Placoplatre,
carrelage, parquet, faïence
Aménagement de combles
Petites maçonnerie

Accès à la déchetterie. (La plus proche est à Barbery)

Il faut posséder une carte d'accès. Pour l'obtenir il faut se procurer et renvoyer par courrier un formulaire au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise - Service Technique BP 30316 - 60203 Compiègne Cedex: ou **http://www.smvo.fr/**

Envoyer :

1 Le formulaire « dûment complété »

2 une copie de votre taxe d'habitation de l'année précédente ou justification de domicile de moins de 3 mois (facture edf, téléphone, etc.)

Attention soyez patients, le délai d'envoi de la carte peut excéder un mois !

Sources des articles

Au temps des Capucins

- Histoire de la Ville de Senlis : Félix Louat.
- Notes pour servir l'histoire de Senlis : A Margry
- Etude historique présentée par Claude Charpentier Architecte DPLG Urbaniste pour le PSMV de Senlis 1966.

Autres textes :

- Reportages de membres de l'association

Le Turlupin
Le journal de l'association
Senlis Est Quartier Saint Vincent.
Association loi 1901
Enregistrement N° W604000919

Dépôt Légal : Aout 2011
N° ISSN : 2118-1438
Directeur de rédaction :
Jacques Marie Broust.

Courriel : **contact@senlis-bastion.fr**
Web : **www.senlis-bastion.fr**

Imprimé par nos soins
sur papier certifié PEFC.